

1 Mois.

121	d'avis de la nomination d'un curateur aux biens d'une personne insolvable	87	14					
122	d'avis à un juge de paix et à un officier public avant de le poursuivre	101	1					
123	Dans les.....après signific. de l'avis No. 122, le poursuivi peut faire des offres	"	2					
124	après avoir rendu compte, la partie condamnée à restitution de fruits doit payer le reliquat, si sa reddition de compte n'est pas contestée.....	Ord. 30	2					
125	après un jugement de la C. C., l'appel en peut être entendu par la C. A.....	77	47					
126	après un jugement de la C. S. sur mandamus, (sauf quant aux charges municipales), prohibition et scire facias, il y a appel à la C. A.....	88	17					
127	pour rapporter l' <i>Habeas corpus</i> , de 60 à 100 lieues.....	95	2.4					
128	de délai à l'héritier, pour délibérer, après inventaire (No. 138).....	Ord. 7	1					
129	de délai à la veuve, pour délibérer, après inventaire (No. 139).....	"	5					
130	Dans les.....après deux avis (dans deux journaux et dans les deux langues), un Défend. absent doit comparaître.....	83	61					
131	après la deuxième publication de l'avis No. 119, le requé- rant procède par défaut, si personne ne comparait	49	5					
132	Dans les.....après qu'un débiteur insolvable a fait signifier son bilan au Demand. et après l'avis No. 110, le Demand. peut faire nommer un curateur.....	87	14					
133	après la première publication d'un avis (sur trois), on peut procéder à la distribution des biens d'une corporation dis- soute.....	88	10					
134	Dans les.....après les oppositions jugées ou cessées, les exécu- tans sont tenus de faire vendre les biens.....	C. P. 8	271					

40 Jours.

2 Mois.